



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 118150

Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de M. le Premier ministre sur la demande qu'il a formulée avec plusieurs de ses collègues visant à reconnaître l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes comme grande cause nationale de l'année 2012. En effet, malgré les textes majeurs déjà adoptés par la représentation nationale, l'égalité professionnelle et salariale est loin d'être atteinte aujourd'hui. Le label " grande cause nationale" pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes donnera une forte visibilité, un impact symbolique important et l'impulsion nécessaire pour impliquer tous les acteurs : l'État, les entreprises, les syndicats et les salariés. Aussi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes soit reconnue grande cause nationale pour 2012. Le Premier ministre rappelle que le label « grande cause nationale » est attribué aux projets soutenus par des organismes à but non lucratif qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique. Il indique que l'appel à candidature pour la « grande cause nationale » 2012 a été lancé le 23 septembre, les projets devant être remis pour le 2 novembre. Aucune décision n'est donc arrêtée pour l'attribution du label et que celui-ci sera attribué au vu des projets qui seront déposés.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118150

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9960

Réponse publiée le : 11 octobre 2011, page 10777